

Communiqué de presse

Conseil d'Administration de la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National - SPLA-IN Aix Marseille Provence du 13 juillet 2021

La SPLA-IN Aix-Marseille-Provence approuve sa feuille route partenariale pour entrer en phase opérationnelle sur les quatre « îlots prioritaires » du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) du centre-ville de Marseille à la mi-2022.

Ce mardi 13 juillet s'est tenu, à Marseille, le quatrième Conseil d'administration de la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National (SPLA-IN) Aix-Marseille-Provence sous la présidence de David Ytier, Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence délégué à l'Habitat, au Logement et à la Lutte contre l'habitat indigne, en présence des représentants de ses trois actionnaires, Métropole, Ville de Marseille et État. La réunion a permis aux administrateurs de partager la feuille de route partenariale pour entrer en phase opérationnelle au plus tôt sur les « îlots prioritaires » du PPA.

Franck Caro, Directeur général de la SPLA-IN, a ainsi présenté en séance une proposition de feuille de route partenariale détaillant le « qui fait, quoi, quand, comment ? ». Les projets de requalification urbaine des îlots d'habitat dégradé combineront des dispositifs d'accompagnement des propriétaires privés pour la réhabilitation de leurs logements et de leurs immeubles mobilisant les aides de l'Anah, ainsi que des interventions publiques à travers l'acquisition de certains immeubles à restructurer, l'aménagement d'espaces publics de proximité et la création de petits équipements publics de quartier.

Les membres du conseil d'administration ont validé la feuille de route partenariale et unanimement exprimé leur volonté de démarrage opérationnel à la fin du 1^{er} semestre 2022 des projets de requalification des îlots prioritaires avec la signature des concessions d'aménagement afférentes. Ces îlots dits de première phase ont été identifiés (Clovis Hugues/Belle de Mai, Noailles/Delacroix, Noailles-Ventre et Hoche-Versailles), représentant au total 314 immeubles et 1829 logements

Cette feuille de route partenariale appelle pour sa mise en œuvre, le lancement d'un processus de concertation avec les habitants et les usagers tout au long du projet ainsi que la préparation et la validation des concessions d'aménagement qui permettront à la SPLA-IN d'intervenir.

Contacts presse :

Préfet des Bouches-du-Rhône : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Métropole Aix-Marseille-Provence : presse@ampmetropole.fr

Ville de Marseille : presse@marseille.fr